



Convocation

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le collège échevinal de la commune de REISDORF convoque les membres du conseil communal pour se réunir en séance publique

jeudi, le 06 juillet 2023 à 14.30 heures

dans la salle des séances de la mairie de la commune de REISDORF pour délibérer en séance publique sur les points suivants à l'ordre du jour:

En séance publique :

1. Signature des délibérations de la dernière séance du conseil communal
2. Élaboration d'un tableau de préséance
3. Modification du règlement d'ordre intérieur concernant les commissions communales
4. Organisation scolaire pour l'année scolaire 2023-2024
5. Approbation de divers actes
6. Approbation d'un projet pour le redressement de la N10 entre Reisdorf et Hoesdorf

Établi par le collège échevinal en sa séance du 29 juin 2023 en présence du secrétaire communal.

Reisdorf, le 29 juin 2023

Le secrétaire communal
Alain KREMER

Le bourgmestre
Jean-Pierre SCHILTZ